

Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller Général de la Loire



France Télé Numérique
Monsieur Jean-Yves HABY
Directeur Délégué aux Régions
39, rue Fessart
92100 Boulogne

Nos réf. : RJ/PC/311012#982

Saint-Etienne, le 31 octobre 2012

Monsieur le Directeur Délégué,

J'ai récemment été sollicité par de nombreux-ses habitant-e-s et élu-e-s de la commune de Roche-la-Molière, dans la Loire, au sujet des problèmes récurrents qu'ils rencontrent quant à la réception de la TNT.

En effet, depuis le mois d'août 2011, le réseau connaît régulièrement d'importants dysfonctionnements. Contactés avec insistance par les élus municipaux et les habitants concernés, et par moi-même, les services du CSA ont semble-t-il clairement identifié le problème : les pannes récurrentes du réseau multiplex R1 prendraient leur source dans une défaillance du réémetteur sis à « La Piotière », à Roche-la-Molière.

Près de 1500 habitants sont concernés par de tels dysfonctionnements depuis la mise en place du service, notamment lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises.

Malgré la claire identification de l'origine des pannes, aucune intervention ni aucune réparation n'a été effectuée ni même envisagée, au plus grand désarroi des habitants concernés. En dépit de leurs multiples relances souvent sans réponse, relayées par celles toutes aussi nombreuses des élus municipaux de Roche-la-Molière soucieux des difficultés rencontrées par leurs administrés, aucune issue semble se dessiner.

Aux dernières nouvelles, le CSA suggérerait aux habitants touchés par le problème de s'adresser directement aux chaînes concernées par ces difficultés de réception.

Monsieur le Directeur Délégué, la situation n'a que trop duré. Aussi, je me permets de vous solliciter aujourd'hui, Monsieur le Directeur Délégué, afin de porter à votre connaissance cette situation, et pour vous demander de bien vouloir enjoindre aux services concernés de France Télé Numérique de se pencher plus avant sur ces dysfonctionnements dans le but de les résoudre de manière durable dans les plus brefs délais.

Comptant sur votre bienveillance et votre diligence quant au traitement de cette demande très signalée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Délégué, l'expression de ma haute considération.

Cordialement,

Régis JUANICO



Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller Général de la Loire



Madame Aurélie FILIPPETTI
Ministre de la Culture et de la
Communication
3, rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

Nos réf. : RJ/PC/311012#981

Saint-Etienne, le 31 octobre 2012

Madame la Ministre, *chère Aurélie,*

J'ai récemment été sollicité par de nombreux-ses habitant-e-s et élu-e-s de la commune de Roche-la-Molière, dans la Loire, au sujet des problèmes récurrents qu'ils rencontrent quant à la réception de la TNT.

En effet, depuis le mois d'août 2011, le réseau connaît régulièrement d'importants dysfonctionnements. Contactés avec insistance par les élus municipaux et les habitants concernés, et par moi-même, les services du CSA ont semble-t-il clairement identifié le problème : les pannes récurrentes du réseau multiplex R1 prendraient leur source dans une défaillance du réémetteur sis à « La Piotière », à Roche-la-Molière.

Près de 1500 habitants sont concernés par de tels dysfonctionnements depuis la mise en place du service, notamment lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises.

Malgré la claire identification de l'origine des pannes, aucune intervention ni aucune réparation n'a été effectuée ni même envisagée, au plus grand désarroi des habitants concernés. En dépit de leurs multiples relances souvent sans réponse, relayées par celles toutes aussi nombreuses des élus municipaux de Roche-la-Molière soucieux des difficultés rencontrées par leurs administrés, aucune issue semble se dessiner.

Aux dernières nouvelles, le CSA suggérerait aux habitants touchés par le problème de s'adresser directement aux chaînes concernées par ces difficultés de réception.

Madame la Ministre, la situation n'a que trop duré. Aussi, je me permets de vous solliciter aujourd'hui, Madame la Ministre, afin de porter à votre connaissance cette situation, et pour vous demander de bien vouloir enjoindre aux services concernés de votre Ministère de se pencher plus avant sur ces dysfonctionnements dans le but de les résoudre de manière durable dans les plus brefs délais.

Comptant sur votre bienveillance et votre diligence quant au traitement de cette demande très signalée, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Amicalement,

Régis JUANICO

